

GESTION OBLIGATAIRE BUY & HOLD À ÉCHÉANCE 2024



Laurent
BOUDOIN



Philippe
DOUILLET



Risque plus faible Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

Premier fonds obligataire « à échéance » intégrant les principes d'Investissement Socialement Responsable et de Partage



CARACTÉRISTIQUES

- Un portefeuille diversifié +/- **80 obligations** d'entreprises
- Une solution **claire et transparente** investie en obligations privées libellées en euro
- Un rendement **maîtrisé**, grâce à des titres en portefeuille d'échéance maximale : 2024*



OBJECTIFS

- Bénéficier d'une **opportunité de marché**
- Une recherche de **préservation** du capital à échéance par la sélection d'émetteurs afin de minimiser autant que possible le risque de défaut
- Une large diversification **optimisant** le couple rendement/risque
- Une **sélection** d'émetteurs conforme à notre **engagement responsable et durable**

Un FCP ISR à échéance 2024



Un fonds privilégiant les acteurs économiques et financiers les plus responsables au travers de nos différentes **méthodologies d'analyse ISR**.

Un FCP de partage



Sanso IS s'engage à reverser **0,10%**** de l'actif net au bénéfice d'associations de défense de **l'environnement et de protection des océans** : l'Institut Océanographique, Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco et Surfrider Foundation Europe.



*Maturité maximales des titres au prospectus 30/06/2025. **La part I reverse 0,05% de l'actif net.

Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir. Ces données sont communiquées pour vous permettre d'apprécier le contexte de marché dans le lequel le FCP a été géré et ne constituent en aucune matière des indices de référence. La flexibilité des stratégies mises en œuvre dans le FCP rend caduque toute comparaison avec un indice figé du marché.



POURQUOI INVESTIR ?

- Une **opportunité de marché**
- Une solution visant la recherche de rendement à **horizon 5 ans**
- Un **portefeuille** d'émetteurs **diversifié** pour gérer le risque de défaut
- Un **risque de durée limité** grâce au portage à maturité des obligations

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Analyse macro économique

→ Identification secteurs/pays

Sélection micro économique

→ Choix des émetteurs obligataires

Critères de sélection : solidité financière à horizon 2024, notation ESG, exposition aux Objectifs de Développement Durable et optimisation du couple rendement/risque à la constitution du portefeuille

Surveillance et gestion du risque crédit

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse. Ce fonds n'offre pas de rendements garantis. **Risque de défaut d'un émetteur** : pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative. **Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le FCP intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Veuillez vous référer au prospectus et au DICI disponibles sur simple demande auprès de SANSO IS ou sur le site Internet www.sanso-is.com

	PART A	PART U	PART I	PART S
Code ISIN	FR0010813329	FR0010917245	FR0010804005	FR0010985002
Devise	EUR	USD	EUR	EUR
Souscription initiale	1 part	1 part	500 000 EUR	1 part
Frais de gestion financière	0,95 % TTC annuel max	0,95 % TTC annuel max	0,40 % TTC annuel max	0,50 % TTC annuel max
Frais externes à la société de gestion (en pourcentage de l'actif net)	0,25 % maximum	0,25 % maximum	0,20 % maximum	0,25 % maximum
Commission de surperformance	Néant			
Commission de souscription / rachat	2 % maximum			
Dépositaire	Caceis Bank			
Affectation	Capitalisation			

OBJECTIFS DURABLE



SANSO Investment Solutions

69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris | +33 (0)1 84 16 64 36 | contact@sanso-is.com

Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir. Ces données sont communiquées pour vous permettre d'apprécier le contexte de marché dans le lequel le FCP a été géré et ne constituent en aucune matière des indices de référence. La flexibilité des stratégies mises en œuvre dans le FCP rend caduque toute comparaison avec un indice figé du marché.